

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 15

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

*Etaient présents* : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
*Adjoint* : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAGUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**EXERCICE 2015**

*Etaient représentés* :

**BUDGET DE LA  
COMMUNE**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions susceptibles d'être attribuées en 2015, dans le cadre du nouveau dispositif présenté aux associations, le montant des subventions tenant compte de deux critères essentiels à savoir le caractère d'intérêt général des activités ainsi que l'encadrement de la jeunesse.

En complément des subventions proposées, il est rappelé qu'une enveloppe de 10 000 € a été votée au budget primitif 2015, permettant le financement de projets spécifiques innovants et de qualité.

Le tableau ci-dessous précise le montant de la subvention monétaire proposée :

<b>Association</b>	<b>Subvention monétaire (compte 6574)</b>
<b>Amicale donneurs de sang</b>	170
<b>Amicale des rapatriés</b>	430
<b>Amis du musée de Tauroentum</b>	4 000
<b>Asso. Education musicale</b>	500
<b>Asso. sportive saint-cyrienne</b>	40 000
<b>Asso. chasseurs propriétaires</b>	1 500
<b>Banque alimentaire</b>	300
<b>COS</b>	3 115
<b>Club de bridge et échecs</b>	2 400
<b>Club âge d'or</b>	1 000
<b>Comité de jumelage Citta della Pieve</b>	3 050
<b>Comité de jumelage Denzlingen</b>	4 575
<b>Comité départemental du concours de la résistance et de la déportation</b>	75
<b>Dojo Saint-cyrien</b>	1000
<b>Don Bosco contrat associatif</b>	28 350
<b>Etoile cycliste</b>	1 000
<b>FNACA</b>	535
<b>Foyer socio-éducatif du collège</b>	1 500
<b>Toulon-Saint-Cyr Handball</b>	50 000
<b>Jeunes sapeurs-pompiers</b>	850
<b>Judo club saint-cyrien</b>	3 050
<b>Kempo boxing club</b>	1 300
<b>Saint-Cyr, Bandol, Sanary Athlétisme Club</b>	500
<b>Ligue contre le cancer</b>	850
<b>OMAF</b>	20 000
<b>Office de tourisme</b>	127 500

<b>Petits lutins</b>	500
<b>Progrès musical</b>	4 360
<b>Protection animale</b>	6 000
<b>Saint-Cyr basket club</b>	2 600
<b>Société nautique du golfe des Lecques</b>	4 710
<b>Souvenir français</b>	1 155
<b>Tennis club saint-cyrien</b>	4 600
<b>Union des anciens combattants</b>	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>323 475</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les modalités d'attribution des subventions susceptibles d'être attribuées en 2015 telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus.

Vu le débat sur les orientations budgétaires afférent au budget de la Commune, pour l'exercice 2015 qui s'est tenu lors de la séance du 18 novembre 2014,

Les Conseillers Municipaux appartenant au Conseil d'Administration de certaines Associations ne participent pas au vote. Ainsi, s'agissant des associations listées ci-dessous, le scrutin donne les résultats suivants :

Association Sportive Saint Cyrienne :

30 voix POUR

1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Gérard BUONCRISTIANI)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Comité de Jumelage Citta della Pieve :

30 voix POUR

1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Marguerite TROGNO)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Office de Tourisme :

30 voix POUR

1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Marguerite TROGNO)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

O.M.A.F. :

28 voix POUR

3 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Patrice CATTALU – Amandine CIDALE - Louis FERRARA)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Souvenir Français :

30 voix POUR

1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Jean-Pierre LE VAN DA)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Tennis Club

30 voix POUR

1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Yannick GUEGUEN)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Pour les autres Associations, le Conseil Municipal, après avoir pris en considération le caractère d'utilité communale que ces organismes présentent, et à :

31 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de déterminer les montants de subventions tels qu'ils ressortent du tableau ci-dessus ;

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes avec les associations dont la subvention est supérieure à 23 000€ ;

Dit que la dépense d'un montant global de **323 475 €** sera prélevée sur le compte 6574-Subventions de fonctionnement aux Associations et autres organismes de droit privé – du Budget Primitif de la Commune, exercice 2015.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY